



Omegle - l'application à éviter !

publié le 03/06/2021

Descriptif :

Vous avez connu "Chatroulette" (prononcé "tchat-roulette") ? Vos enfants utilisent Omegle...

Quoi de plus excitant que de se fier au hasard pour rencontrer des personnes sur le web ? Qui n'a jamais ressenti cette petite pointe d'adrénaline en se demandant qui allait être l'interlocuteur "de l'autre côté" ?

Vous connaissez peut-être le site web "Chatroulette" qui existe depuis 2009 (origine : Russie) et met en relation, via une messagerie instantanée et de façon aléatoire, des utilisateurs du monde entier.



Vos enfants, eux, utilisent Omegle. Egalement créée en 2009 (origine : Etats-Unis), cette application est accessible par tous, sans inscription préalable (donc sans vérification de l'âge) et met en relation deux utilisateurs au hasard et de façon anonyme pour avoir des conversations sexuelles. Depuis 2020, cette application n'est plus téléchargeable depuis les smartphones mais reste accessible via le web.

Les risques pour vos enfants à utiliser Omegle :

- ▶ il n'y a pas de contrôle des utilisateurs, un adulte peut être mis en relation avec un enfant.
- ▶ il n'y a pas de contrôle des contenus, des photos et des vidéos peuvent être échangées.
- ▶ le "journal de discussion" peut être sauvegardé et utilisé pour du chantage (même en conversation privée).
- ▶ Omegle est une plateforme de "chat" sexuel. A ce titre, elle est utilisée à des fins pornographiques (contenus choquants pour vos enfants).
- ▶ il n'y a pas de filtre contre la communication des informations personnelles (identification plus facile, possibilité de harcèlement ou cyber-harcèlement...) et peuvent être victimes de catfishing (rencontre en ligne d'un inconnu, création d'une amitié et utilisation de cette relation pour arnaquer).
- ▶ il n'y a pas de fonction de contrôle parental intégrée au site web.

En bref, soyez vigilants sur les applications et les sites web utilisés par vos enfants.

N'hésitez pas à discuter avec vos enfants de ce qu'ils ont pu voir ou entendre sur le web. Ils en ont besoin pour comprendre et se protéger. Vous pouvez aborder des sujets comme la cyber-sécurité, la e-réputation ou encore le cyber-harcèlement.

Mme Gachet